



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Destination

VACANCES POUR TOUS !



AGENCE NATIONALE
POUR LES CHÈQUES-VACANCES

RAPPORT ANNUEL
2022

PARCE QUE LES VACANCES, C'EST ESSENTIEL.

- 03 Vocation
- 04 Conversation avec...
- 06 Carte d'identité
- 08 Un modèle vertueux

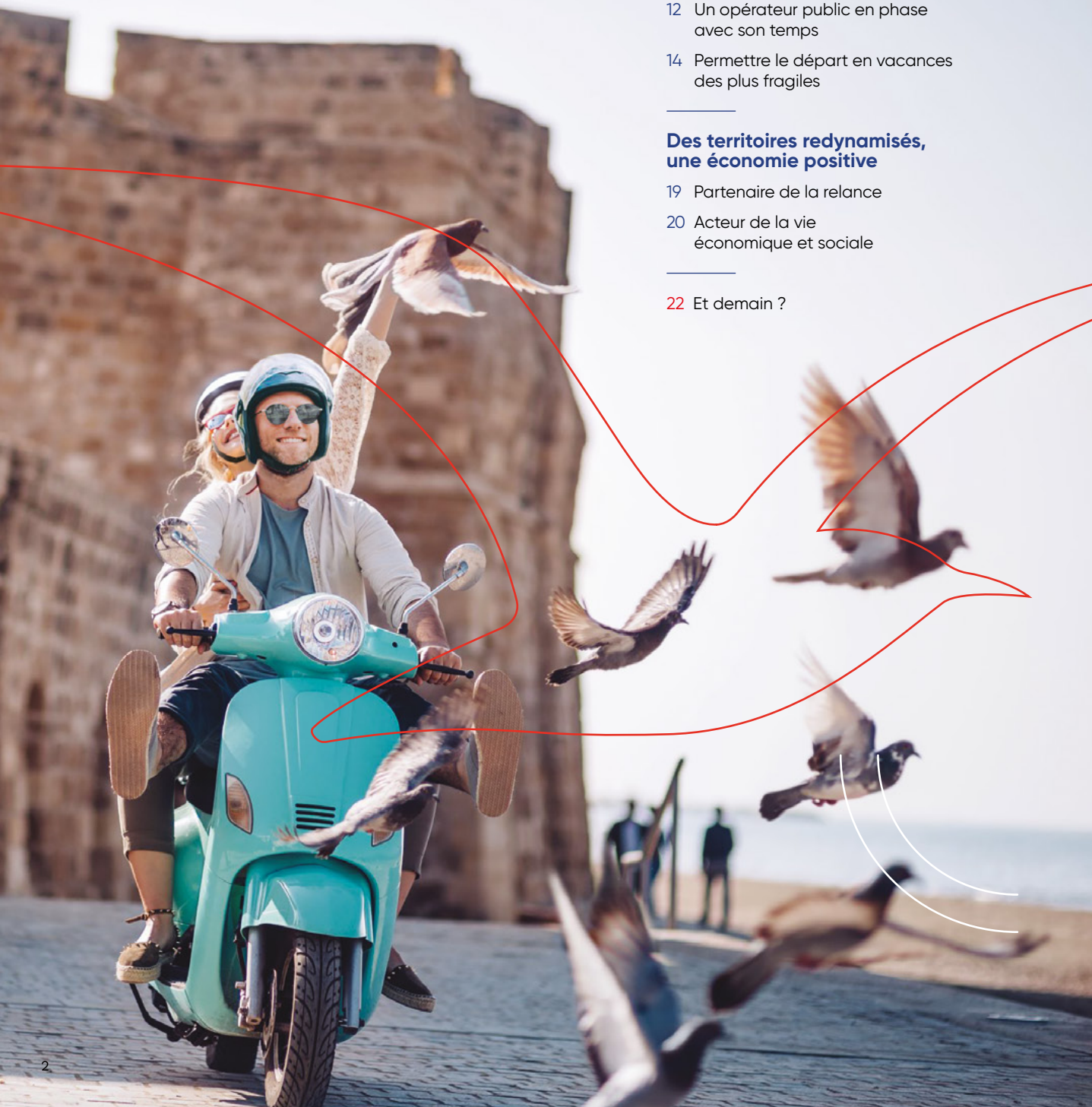
Les vacances pour tous avant tout !

- 11 Les vacances pour tous
- 12 Un opérateur public en phase avec son temps
- 14 Permettre le départ en vacances des plus fragiles

Des territoires redynamisés, une économie positive

- 19 Partenaire de la relance
- 20 Acteur de la vie économique et sociale

-
- 22 Et demain ?



Parce que les vacances, c'est essentiel.

Depuis plus de 40 ans, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) imagine et met en œuvre des dispositifs uniques en leur genre pour favoriser le départ en vacances du plus grand nombre. En remplissant sa mission, l'ANCV participe au développement de la **cohésion sociale** dans notre pays et soutient son économie touristique. L'ANCV est l'organisme de l'État qui incarne cette politique publique des vacances pour tous. Sa singularité lui confère une expertise qu'elle partage avec les acteurs du secteur : professionnels du tourisme et des loisirs, organismes sociaux, associations, collectivités territoriales.

Ensemble, nous concevons et déployons des actions innovantes à l'attention des publics à revenus modestes ou fragilisés par la vie, qui peuvent alors, eux aussi, partir en vacances.

C'est notre
VOCATION

Conversation avec...

FRÉDÉRIC VIGOUROUX, président
et **ALAIN SCHMITT**, directeur général
de l'ANCV

Quel regard portez-vous sur l'année 2022 ?

Frédéric Vigouroux Année du 40^e anniversaire de l'ANCV, 2022 a confirmé la place particulière de sa mission de service public dans les politiques publiques de cohésion sociale : faciliter l'accès du plus grand nombre aux vacances. Elle a été la première année pleine de mise en œuvre des mesures ambitieuses en faveur du départ en vacances des jeunes, des seniors et des publics fragiles outre-mer prévues par le plan gouvernemental de reconquête et de transformation du tourisme Destination France. Elle a été l'année de l'approfondissement des appels à projets innovants destinés à répondre aux besoins émergents d'aide au répit : personnes âgées dépendantes et leurs aidants, femmes victimes de violences, enfants et jeunes protégés. Elle a enfin été l'année de l'ouverture à l'ensemble des clients de la commercialisation du Chèque-Vacances Connect, le Chèque-Vacances dématérialisé uniquement à base d'applications digitales, sans support physique.

Quel bilan tirez-vous des réalisations de l'ANCV ?

Alain Schmitt 2022 est une année de performance. L'ANCV a accompagné, au travers de ses programmes d'action sociale, le départ en vacances de 241 600 personnes fragiles, ce qui représente une croissance de 29 % par rapport à 2021. Elle a émis 1,77 milliard d'euros de Chèques-Vacances, dont l'utilisation par les bénéficiaires auprès des professionnels du tourisme a été très dynamique. Ces résultats démontrent l'attrait du Chèque-Vacances, avec une mention particulière pour les salariés des petites entreprises de moins de 50 salariés et les travailleurs indépendants : 62 700 entreprises clientes, 308 000 bénéficiaires et 128 millions d'euros d'émission, c'est-à-dire un bond de 23,5 % par rapport à 2021.



En 2022, l'ANCV a signé un nouveau Contrat d'objectifs et de performance 2022-2025 : comment le décririez-vous ?

F. V. Le Contrat d'objectifs et de performance 2022-2025 conclu avec l'État fixe les orientations stratégiques de l'ANCV pour les années à venir. Il est placé sous le signe du développement de son offre globale, qui combine étroitement l'aide au départ en vacances des plus fragiles et le Chèque-Vacances. Concrètement, nous entendons porter le nombre de bénéficiaires de l'aide au départ en vacances à 300 000 par an à l'horizon 2025, contre 186 900 en 2021. Nous comptons accroître la diffusion du Chèque-Vacances en augmentant le nombre de bénéficiaires à 5 millions en 2025, contre 4,6 en 2021, et en portant une attention particulière aux salariés des PME et aux travailleurs indépendants. Nous allons développer la commercialisation du Chèque-Vacances Connect, qui répond à une attente forte des bénéficiaires et des professionnels du tourisme. Au travers de ce contrat, l'ANCV a l'ambition d'incarner un service public en phase avec la société et porteur d'avenir : social, innovant, digital.



Selon vous, quels défis l'ANCV devra-t-elle relever en 2023 ?

A. S. Le premier défi est celui du modèle opérationnel. L'ANCV est sur une trajectoire de progrès rapide et se rapproche chaque jour des meilleures pratiques. Des bases solides ont été posées ces dernières années : méthode agile pour le développement et l'amélioration continue des produits et des services digitaux, fiabilisation du système d'information, développement du marketing digital, aussi bien pour le Chèque-Vacances que pour l'aide au départ en vacances...

Le deuxième défi est celui de l'innovation sociale. L'ANCV continuera à améliorer sans relâche sa réponse aux besoins d'accompagnement du départ en vacances des plus fragiles, en diversifiant son offre, en renforçant ses partenariats avec les nombreux acteurs sociaux actifs dans ce champ, en simplifiant et en modernisant ses programmes et ses outils.



Conversation avec...

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont nommés par arrêté du ministre de l'Économie et du ministre du Tourisme pour une durée de trois ans. Son président est Frédéric Vigouroux et son vice-président Florent Gommard.

7 représentants des bénéficiaires de Chèques-Vacances

- **M. Sandy PENNE**
(Confédération générale du travail - CGT)
- **M. Franck DUBOIS**
(Confédération française démocratique du travail - CFTD)
- **M. Patrick PRIVAT**
(Confédération générale du travail - Force ouvrière - FO)
- **Mme Florence DODIN**
(Union nationale des syndicats autonomes - UNSA Éducation)
- **M. Onno YPMA**
(Confédération française des travailleurs chrétiens - CFTC)
- **M. Florent GOMMARD**
(Confédération française de l'encadrement - CFE-CGC)
- **M. Youssef CHOUKRI**
(Fédération syndicale unitaire - FSU)

3 représentants des employeurs

- **M. Jean-Pierre MAS**
(Mouvement des entreprises de France - MEDEF)
- **M. Charles-Édouard BARBIER**
(Confédération des petites et moyennes entreprises - CPME)
- **M. Jean-Pierre CHEDAL**
(Union des entreprises de proximité - U2P)

5 personnalités qualifiées

- **M. Nicolas DAYOT**
- **Mme Michèle DEMESSINE**
- **M. Nicolas GRIVEL**
- **Mme Christelle TAILLARDAT**
- **M. Frédéric VIGOUROUX**

4 représentants de l'État

- **M. Christophe STROBEL**,
(Ministère chargé du Tourisme)
- **Mme Éléonore DERVIEUX**,
(Ministère chargé du Budget)
- **Mme Sandrine MICLON- HAUTOIS**,
(Ministère chargé des Affaires sociales)
- **M. Farid BELAROUSSI**,
(Ministère chargé de la Fonction publique)

1 représentant des collectivités territoriales

- **M. Pierre-Alain ROIRON**
(Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités - AMF)

2 représentants du personnel

- **M. Nicolas RANDY**
- **M. Renaud STEENBRUGGE**

Carte d'identité

LES VACANCES POUR TOUS AVEC L'ANCV

Créée en 1982, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est chargée d'une mission unique : permettre le départ en vacances du plus grand nombre.

Établissement public de l'État, l'ANCV déploie une gamme de services et d'aides pour accompagner les actifs et les personnes fragiles sur le chemin des vacances.

220

collaborateurs

Index de l'égalité professionnelle :

82/100

Nos valeurs fondatrices

Trois valeurs guident l'ANCV dans sa mission et ses actions au quotidien :

La solidarité

envers les salariés à faibles revenus et les publics fragiles éloignés des vacances, tous au cœur des programmes que nous déployons.

L'engagement

des collaborateurs pour répondre aux attentes de nos partenaires, qu'il s'agisse des employeurs, des professionnels du tourisme, des collectivités territoriales ou des associations.

La performance

pour renforcer notre modèle économique vertueux, développer notre offre d'action sociale et exercer du mieux possible notre mission.

Nos publics prioritaires

pour l'action sociale :

- les familles, notamment monoparentales
- les jeunes adultes
- les personnes âgées
- les personnes en situation de handicap

pour les Chèques-Vacances :

- l'ensemble des salariés, qu'ils aient ou non un CSE (comité social et économique) dans leur entreprise.



Nos services et nos aides



Chèque-Vacances Classic, le format papier

Il est distribué sous la forme de coupures de 10, 20, 25 et 50 € non sécables. Utilisable toute l'année, le Chèque-Vacances Classic bénéficie à toute la famille et permet de payer des prestations de tourisme et de loisirs variées auprès d'un vaste réseau de professionnels du secteur.



Chèque-Vacances Connect, la déclinaison digitale

La version dématérialisée du Chèque-Vacances permet de régler, via l'application mobile de paiement sans contact, sur place, à distance et en ligne les dépenses au centime près, dès 20 € d'achat. Elle est acceptée par de nombreuses enseignes des vacances et des loisirs en France et dans l'Union européenne.

Nos programmes d'action sociale

L'ANCV propose une gamme de services et d'aides pour réduire concrètement les inégalités dans l'accès aux vacances :

Les aides accessibles aux particuliers :

- Départ 18:25
- Seniors en Vacances

Les aides accessibles aux organismes en contact avec des personnes fragiles :

- Aides aux Projets Vacances
- Bourse Solidarité Vacances
- Seniors en Vacances

Le Fonds d'Expérimentation et les appels à projets thématiques :

- Aide au départ en vacances des femmes victimes de violences
- Aide au départ en vacances des travailleurs en ESAT
- Aide au départ en vacances des enfants et jeunes protégés
- Aide au départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans résidant dans les quartiers populaires
- Aide au départ en vacances des personnes âgées et dépendantes et de leurs aidants.

Nos aides aux équipements

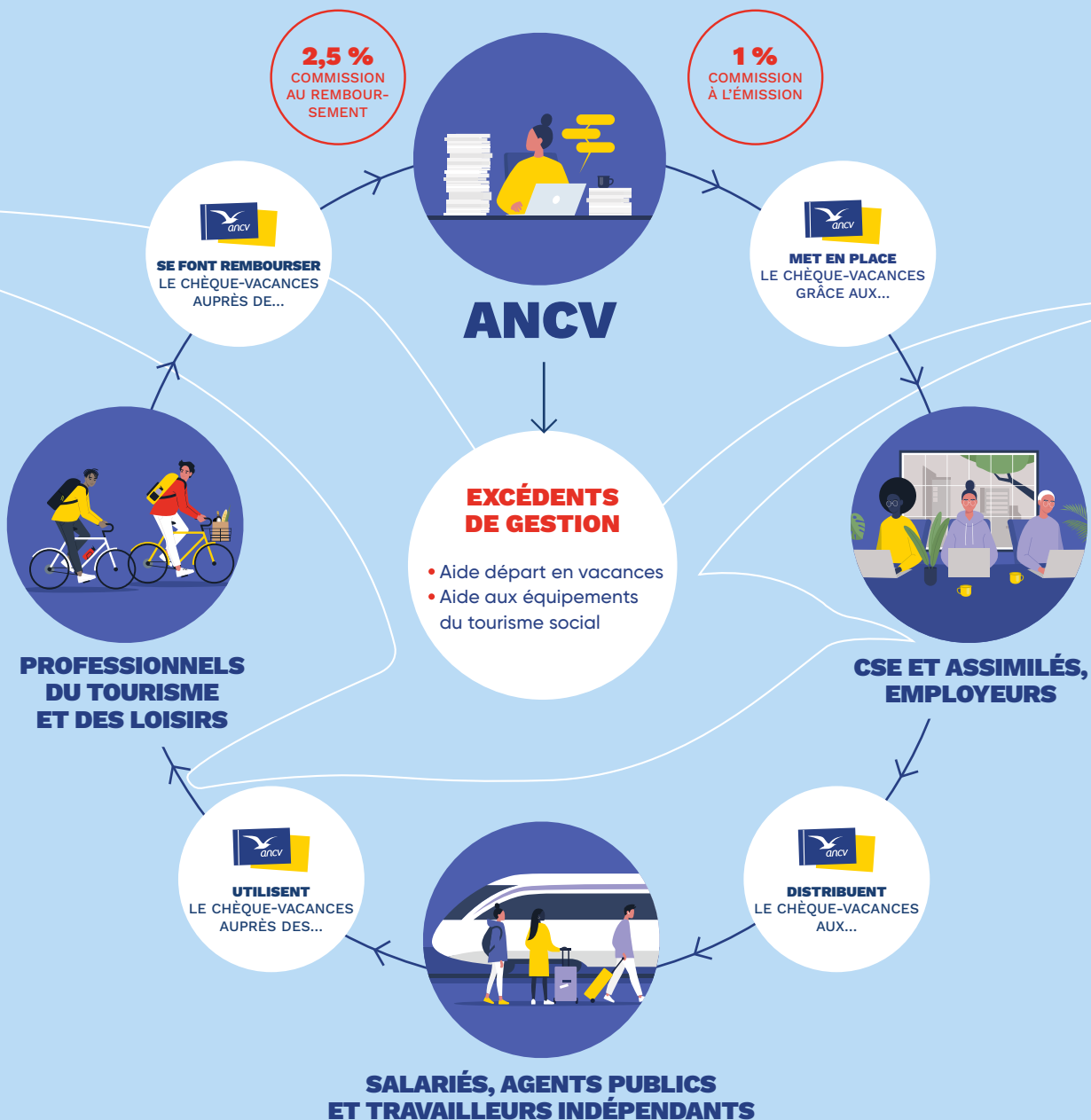
touristiques à vocation sociale

afin de rénover ou réhabiliter des équipements des opérateurs du tourisme social et, souvent, de les mettre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).



Un modèle ÉCONOMIQUE VERTUEUX

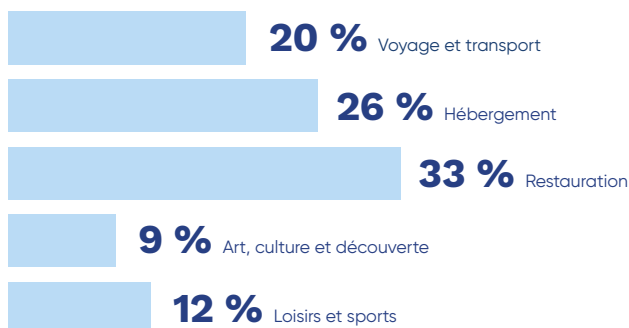
L'action sociale de l'ANCV est possible grâce à un modèle économique original et solidaire, mais aussi grâce à l'implication des entreprises et des professionnels du tourisme désireux de soutenir le projet des vacances pour tous.



CHIFFRES CLÉS 2022

LE CHÈQUE-VACANCES EN CHIFFRES

Répartition des dépenses



128 600

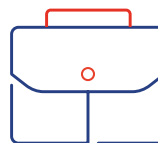
professionnels du tourisme
et des loisirs ont accepté
le Chèque-Vacances

1,77
milliard d'euros

d'émission de Chèques-Vacances

4,76 millions

de bénéficiaires (soit 11 millions
de personnes si l'on compte
les membres de leurs familles)



18 500

comités sociaux
et économiques
et assimilés clients

62 700

PME clientes



L'ACTION SOCIALE EN CHIFFRES

34,3
millions d'euros
au service de l'action sociale

241 600

bénéficiaires de l'aide
aux départs en vacances



4 300

organismes sociaux, associations
et collectivités territoriales
partenaires de l'ANCV sur le terrain



Les vacances
**POUR TOUS,
AVANT TOUT !**

LE CHÈQUE-VACANCES A LE VENT EN POUPE

**Salariés, agents publics, travailleurs indépendants, chefs d'entreprise...
En 2022, le Chèque-Vacances a été utilisé par 4,76 millions de personnes,
11 millions si l'on prend en compte les membres de leurs familles.
Un vrai succès qui se confirme au fil des ans.**

Les multiples bénéficiaires du Chèque-Vacances

La réussite du Chèque-Vacances ne doit rien au hasard. Ce facilitateur des projets de loisirs cumule les avantages : outil de cohésion sociale à part entière, il permet aux entreprises qui le proposent d'accroître le bien-être de leurs salariés, de les fidéliser et d'augmenter leur attractivité d'employeur. Dans le même temps, il augmente le pouvoir d'achat de ses bénéficiaires et contribue au dynamisme de l'activité touristique dans les territoires. Rien d'étonnant, donc, à ce que sa demande ait progressé auprès de l'ensemble des segments de clients, particulièrement auprès des petites entreprises.

Focus

Salon IFTM Top Résa : parlons du Chèque-Vacances Connect

En octobre 2022, l'ANCV a pris part à l'un des rendez-vous majeurs des professionnels du tourisme, le salon IFTM Top Résa. À cette occasion, elle a présenté le Chèque-Vacances Connect aux acteurs du secteur de plus en plus nombreux à être intéressés par ce mode de paiement.



L'ANCV apporte cette possibilité de faire des activités à des tarifs moindres.

Stéphane Villain,
PRÉSIDENT DE CHARENTES TOURISME

À L'ÉCOUTE D'UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION(S)

L'ANCV est en phase avec son temps et évolue selon les besoins sociétaux : l'offre dématérialisée et les programmes d'action sociale innovants sont autant de preuves de son dynamisme et de sa capacité d'innovation.



Répondre aux besoins de son époque

L'ANCV a renforcé ses programmes à l'attention des populations marquées par le confinement, notamment des femmes victimes de violences et des personnes âgées dépendantes et de leurs aidants. Elle a également renouvelé trois appels à projets visant à soutenir des publics fragiles prioritaires, dont les enfants et jeunes protégés. Dans cette logique, son Fonds d'Expérimentation dédié au financement de ces appels à projets ciblés a été significativement augmenté en 2022. Et l'ANCV ne compte pas en rester là : elle entend poursuivre dans cette dynamique et toucher 40 % de bénéficiaires supplémentaires appartenant à ces publics dès 2023.



Focus



Une histoire qui dure avec les Français

Le 26 mars 1982, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances était créée avec une mission ambitieuse : développer des services et des aides concrètes pour favoriser le départ en vacances des publics qui en sont exclus. Pour fêter ses 40 ans d'existence, l'ANCV a mis en ligne sur sa web TV trois émissions de la série Escalier Chèques-Vacances. Elles reviennent sur les bienfaits des vacances, imaginent le tourisme de demain et soulignent le rôle de l'ANCV comme acteur de la relance. L'ANCV a fêté ses 40 ans en interne, mais aussi avec ses partenaires et ses bénéficiaires à l'occasion d'un événement organisé à l'Aquarium de Paris.

Accompagner la digitalisation des pratiques

Pour répondre aux attentes de ses entreprises clientes et de ses bénéficiaires, l'ANCV a entamé la modernisation de son système d'information. Cette remise à niveau lui a permis de renforcer ses systèmes de sécurité et d'optimiser sa relation client. L'ANCV a également lancé la dématérialisation du Chèque-Vacances. Son objectif ? Piloter et mettre en œuvre ce chantier ambitieux – et incontournable – de la dématérialisation pour répondre aux nouveaux usages des utilisateurs.

Près de 32 400

points d'accueil de l'hébergement, du voyage, des loisirs sportifs, de la restauration et de la culture acceptent le Chèque-Vacances Connect fin 2022. Autant de raisons de trouver vite et bien son terrain de jeu.

66,6 millions d'euros

d'émission du Chèque-Vacances Connect

Fait marquant

Chèques-Vacances Connect : aller plus vite et plus loin

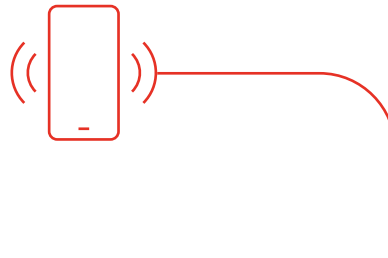
Après une phase-pilote réussie, les commandes de Chèque-Vacances Connect ont été ouvertes à l'ensemble des clients en avril 2022. Un mois plus tard, leur utilisation se trouvait facilitée grâce à leur acceptation par des professionnels majeurs comme la SNCF pour l'achat en ligne de billets de train.



Le Chèque-Vacances Connect marque une étape importante dans la dématérialisation. Il montre que notre réseau de professionnels s'empare progressivement, mais sûrement, de cette solution pour répondre aux nouvelles attentes de nos bénéficiaires.

Christophe Boniface

DIRECTEUR COMMERCIAL DE L'ANCV



DES PROGRAMMES ADAPTÉS POUR TOUS

Si le rôle de l'ANCV dans l'émission et le déploiement du Chèque-Vacances est connu, son action sociale reste encore trop dans l'ombre. Pourtant, en 2022, l'ANCV a permis à 241 600 personnes fragiles ou isolées de partir en vacances.



Une politique ambitieuse

L'ANCV mène de nombreuses actions de solidarité pour favoriser le départ en vacances des populations les plus fragiles. Ses cœurs de cible sont les jeunes adultes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, mais aussi les familles, notamment monoparentales. Pour répondre au mieux à leurs besoins, l'ANCV a développé une large palette de programmes sur mesure. En complément, elle finance la rénovation et la réhabilitation d'équipements touristiques à vocation sociale. Pour mettre en œuvre cette politique, en 2022, l'ANCV a consacré pas moins de 34,3 millions d'euros à ses différents programmes.

Dans le cadre du plan Destination France porté par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, l'ANCV a permis de renforcer les départs en vacances des seniors, des jeunes et des ultramarins.



Destination France



ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÉCONOMIQUEMENT FRAGILES...

... grâce aux Aides aux Projets Vacances (APV), versées sous forme de Chèques-Vacances et réservées aux personnes dont le quotient familial est inférieur à 900 euros.



Ce séjour nous permet à moi et à mes filles de sortir du quotidien, de quitter Paris, le travail, l'école... de respirer et de profiter. Cela fait un bien fou et c'est un vrai bonheur de pouvoir offrir ce temps de vacances à mes enfants.

Amal, MÈRE ISOLÉE

+ 19 %

de bénéficiaires en 2022.



VIVRE SA MEILLEURE VIE À 18-25 ANS

Seul, en couple ou entre amis, les 18-25 ans peuvent réserver un séjour Départ 18:25 parmi les nombreuses opportunités qui leur sont proposées à petits prix en France et en Europe.

23 900

bénéficiaires se sont emparés du programme Départ 18:25 en 2022.



Faits marquants

Une communication qui cible les jeunes

Facebook, Instagram, Tiktok, YouTube... l'ANCV a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, dont sont friands les jeunes, pour mieux leur faire connaître les programmes d'action sociale qu'elle leur réserve.

Là-bas si j'y suis

Pour mieux accompagner les jeunes âgés de 18 à 25 ans, l'ANCV a signé en 2022 deux partenariats, l'un avec la Région Grand Est, l'autre avec le fonds de dotation Essentiem. Cette nouvelle alliance permettra de réduire le reste à charge des jeunes sur les séjours éligibles dans le cadre de ce programme.



Nous avons découvert le programme Départ 18:25 sur les réseaux sociaux. Il nous a permis de partir pour la première fois entre copines. Nous recommandons à 100 % aux jeunes de notre tranche d'âge d'aller voir ce que ce programme propose : il y a vraiment des bons plans à saisir !

Cléa, Léa et Anna,

ÉTUDIANTES, QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE 250 EUROS D'AIDE CHACUNE GRÂCE AU PROGRAMME DÉPART 18:25

ÉPAULER LES PLUS DE 60 ANS...

... grâce au programme Seniors en Vacances qui propose à de nombreux bénéficiaires de cette tranche de partir en vacances à des prix très avantageux.

+ 58 %

de bénéficiaires en 2022. Une année record.



Depuis que nous sommes arrivés, nous aimons tout ! Nous n'avons à nous soucier de rien : nous sommes de vrais coqs en pâte !

Maurice et Menou, PARTICIPANTS À UN SÉJOUR DU PROGRAMME SENIORS EN VACANCES



PERMETTRE AUX PETITS BUDGETS DE VOIR GRAND...

... avec Bourse Solidarité Vacances qui permet aux personnes dont les revenus sont modestes de bénéficier d'offres à tarif solidaire, notamment en période hors saison.

+ 20,5 %

de bénéficiaires en 2022



Sans le concours de l'ANCV pour accompagner financièrement les familles sur le transport et le lieu de séjour, nous ne pourrions pas faire partir plus de 1 200 familles chaque année.

Jean Baudin,
ASSOCIATION VACANCES & FAMILLES

Fait marquant

Mieux faire connaître le programme Seniors en Vacances

À l'occasion du Salon des Seniors organisé à Paris en mars 2022, l'ANCV a déployé un dispositif pour mieux faire connaître son programme Seniors en Vacances et les séjours qu'elle propose à ce public. En complément, elle a mené une campagne de presse comprenant des insertions publicitaires dans des publications emblématiques. Les résultats de cette action ne se sont pas fait attendre : en 2022, environ 77 000 seniors ont pris part au programme d'action sociale mis en œuvre à leur attention par l'ANCV.

INNOVER DANS L'ACTION SOCIALE

Pour cela, l'ANCV dispose d'un outil qui a fait ses preuves : son Fonds d'Expérimentation qui a financé cinq appels à projet en 2022. Ceux-ci ont permis notamment de soutenir le départ en vacances de femmes victimes de violences, de travailleurs handicapés en ESAT, mais aussi de personnes âgées dépendantes, accompagnées de leurs aidants, et d'enfants et jeunes protégés.

13 900

personnes ont bénéficié de ce programme en 2022.

RÉNOVER ET RÉHABILITER LES ÉQUIPEMENTS

Remise aux normes, montée en gamme des espaces touristiques... pour accueillir ses bénéficiaires dans des lieux les plus confortables possibles, l'ANCV participe activement à la réhabilitation de ces espaces.

9

structures réhabilitées avec le soutien de l'ANCV en 2022 pour un total de 0,8 million d'euros.

Fait marquant

Renforcer l'action en faveur des publics fragiles

L'ANCV a renouvelé ses appels à projets qui visent à soutenir des publics fragiles prioritaires des politiques de cohésion sociale dans le cadre du Fonds d'Expérimentation. L'ANCV souhaite conforter sa contribution à l'innovation sociale au moyen de cet instrument qui privilégie l'exploration des besoins émergents, la souplesse et la réactivité.





Des territoires
**REDYNAMISÉS,
UNE ÉCONOMIE
POSITIVE**

L'ANCV PARTENAIRE DE LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

Les Chèques-Vacances et les programmes d'action sociale de l'ANCV ont un effet significatif sur l'économie touristique. Effet d'autant plus précieux qu'ils sont durables et participent concrètement au dynamisme des territoires.



Des retombées économiques importantes

Le recours au Chèque-Vacances profite à tous. Les entreprises qui le proposent renforcent leur attractivité auprès de leurs salariés ; les acteurs du tourisme qui les acceptent boostent leur activité. En 2022, le montant de remboursement du Chèque-Vacances a atteint 1,9 milliard d'euros, autant dire que ce produit contribue directement à la bonne santé économique des professionnels qui l'acceptent.

Les programmes d'action sociale de l'ANCV participent eux aussi au dynamisme du tourisme : leurs retombées économiques profitent à l'ensemble des acteurs qui accueillent les bénéficiaires. Ce regain de demande est d'autant plus bienvenu qu'il se produit notamment en moyenne et basse saison et allonge donc la période d'activité. Enfin ces programmes – et notamment ceux qui visent à moderniser les structures – pérennisent les emplois dans le secteur touristique : ils participent donc directement à la vitalité des territoires qui les accueillent.



Pour moi, les Chèques-Vacances présentent beaucoup d'avantages : ils renforcent la visibilité de mon parc, allongent la saison touristique, sécurisent le paiement et facilitent ma gestion. Je les accepte donc avec plaisir !

Bertrand,

GÉRANT D'UN PARC À THÈME

Focus

Une affaire d'équipe

Pour mener à bien son action, l'ANCV s'appuie sur un large collectif qui rassemble plus de 128 600 professionnels du tourisme et des loisirs, 4 300 associations, collectivités territoriales et organismes sociaux.



La belle dynamique des petites entreprises

Au service de l'intérêt général, l'ANCV veille à faciliter l'accès au Chèque-Vacances auprès des salariés des petites entreprises. En 2022, 19 100 nouveaux clients, tous secteurs d'activités confondus, ont commandé des Chèques-Vacances. Cette croissance devrait se poursuivre : l'ANCV a fait des petites structures l'un des cœurs de cible de sa stratégie.

L'ANCV, PRÉSENTE PARTOUT ET POUR TOUS

Que ce soit en diffusant le Chèque-Vacances ou en déployant ses programmes d'action sociale, l'ANCV participe au dynamisme du tourisme aussi bien dans l'Hexagone qu'en outre-mer. Tour d'horizon.

Découvertes ultramarines

Loin des yeux, mais près du cœur : les personnes les plus éloignées des vacances et résidant en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à La Réunion ou à Mayotte peuvent elles aussi accéder aux programmes de l'ANCV. Pour les encourager à découvrir leurs îles, et en partenariat avec les Caisses des allocations familiales, l'ANCV a proposé, dans le cadre du plan Destination France, une offre sur mesure à ces résidents ultramarins. Ces séjours ont rencontré leur public puisque 9 200 nouveaux bénéficiaires s'en sont emparés. Les retours d'expérience sont positifs : 63 % des bénéficiaires indiquent que ce séjour constitue leur toute première expérience de sortie ; 68 % se réjouissent d'avoir dormi pour la première fois dans un hôtel. Cette initiative a également largement profité aux opérateurs touristiques de ces cinq territoires : ces courts séjours ont en effet injecté plus de 600 000 euros dans l'économie de loisirs ultramarine.



J'ai beaucoup aimé les circuits de découvertes et le dîner à l'hôtel. L'ambiance était très bonne, nous étions tous tellement heureux de visiter notre île et d'être dorlotés ! J'ai ensuite été raccompagnée chez moi, ce qui est rassurant quand on n'a pas l'habitude des voyages. Ces deux jours sur les routes de Mayotte sont simplement inoubliables pour moi.

Sylviane,
62 ANS, BÉNÉFICIAIRE À MAYOTTE

Solidaires et actifs en Gironde

Entre plages et forêts, *city trip* et escapades dans les vignobles, les possibilités touristiques en Gironde sont aussi nombreuses que variées. Pour développer le tourisme social dans ce territoire, l'ANCV, Gironde Tourisme et plusieurs partenaires locaux ont créé ensemble un groupe de travail. Il accompagnera les nouvelles initiatives touristiques et fera mieux connaître les opportunités liées au Chèque-Vacances et aux programmes d'action sociale de l'ANCV dans le département. Il valorisera plus particulièrement le programme Bourse Solidarité Vacances qui permet aux personnes dont les revenus sont très modestes de partir en vacances partout en France... et notamment en Gironde.



L'ANCV et les centres sociaux main dans la main

Depuis près de 30 ans, l'ANCV et la Fédération des centres sociaux français (FCSF) travaillent main dans la main pour faciliter l'accès aux loisirs et aux vacances du plus grand nombre. En mai 2022, elles ont renouvelé leur partenariat historique en signant une nouvelle convention triennale. Son ambition ? Permettre chaque année à plus de 9 000 personnes (familles, jeunes et adultes isolés) de bénéficier de l'accompagnement des centres sociaux de la FCSF et de partir eux aussi en vacances.

Et **DEMAIN ?**

Acteur de référence de l'aide au départ,

l'ANCV compte développer son action à destination des publics les plus fragiles.

Dans cette perspective, elle a conclu en novembre 2022 son nouveau Contrat d'objectifs et de performance avec l'État.

Ce contrat est ambitieux. Il entend en effet, à l'horizon 2025 :

- porter le nombre de bénéficiaires du Chèque-Vacances à 5 millions ;
- ouvrir les programmes solidaires de l'ANCV à 300 000 personnes par an.

Pour l'ANCV, le champ des possibles

est largement ouvert.





RETROUVEZ LE
RAPPORT ANNUEL 2022

WWW.ANCV.COM/CHIFFRES-ET-PUBLICATIONS



AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES-VACANCES

Siège social : 36, boulevard Henri-Bergson, 95201 Sarcelles Cedex

Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise

N° intracommunautaire FR 06 326 817 442 000 55

